

Les Attentats à Paris

- Actus - Année 2015 - Novembre -



Publication date: samedi 14 novembre 2015

Copyright © Ville De Port Saint Louis du Rhône - Tous droits réservés

14/11/2015 17:00 Une minute de silence nationale. La population est invitée à se rassembler devant le perron de la mairie ce lundi 16 Novembre à 11h30 afin de respecter la minute de silence, conformément à l'appel national.

14/11/2015 13:45 Réunion en visioconférence à la sous préfecture d'Arles

Suite à une réunion sous l'autorité du préfet de Région en présence du préfet de police des Bouches du Rhône, du recteur d'académie, de l'ensemble des services de l'Etat, des parlementaires ainsi que de nombreux maires, Mr le Maire vous informe :

Des précisions ont été apportées quant à l'application de l'Etat d'Urgence Nationale dans le département des Bouches du Rhône. Les dispositions ont été prises par les forces de l'ordre pour renforcer les mesures de surveillance et de sécurité afin d'élargir le dispositif de vigilance.

Il est fait appel à la lucidité de chacun afin d'afficher la solidarité de la nation face à ces attaques et d'éviter les amalgames qui induiraient une situation de chaos souhaitée par les terroristes.

En ce qui concerne les mesures collectives, les rassemblements seront examinés au cas par cas avec comme objectif de limiter la mobilisation des forces de l'ordre pour ne pas affaiblir leur capacité d'intervention sur les mesures générales de vigilance. Les manifestations culturelles, sportives, festives sont appelées, sous l'autorité locale, à être maintenues dans la mesure du possible. Toutefois, Leur nature et leur objet pourront conduire à un report ou une annulation en respect du deuil national et de la solidarité collective.

Les écoles fonctionneront normalement, seules les sorties scolaires feront l'objet d'attentions particulières du recteur d'académie et du préfet de police (les sorties scolaires à l'étranger sont annulées jusqu'à nouvel ordre).

Les ports, aéroports et gares fonctionneront normalement, tout en faisant l'objet d'une protection ciblée.

Les sites industriels et sensibles continueront à faire l'objet de contrôles renforcés.

Mr le Maire précise que toutes les notions de couvre feu en cas de risque important ne seront appliquées que sur réquisition du préfet de police.

Sous un aspect plus local et par solidarité envers les victimes, les manifestations culturelles et festives (notamment le cinéma) sont suspendues jusqu'à lundi.

14/11/2015 12:00 : Deuil National. Le président de la république a proclamé ce matin trois jours de deuil national.

14/11/2015 10:27 : Communiqué de Mr le Maire

Ce n'est pas seulement la capitale, mais toute la France qui a été visée par les événements tragiques qui se sont déroulés ce vendredi 13 novembre 2015 à Paris.

Je souhaite exprimer la totale solidarité et les plus sincères condoléances de la Ville de Port Saint Louis du Rhône et de ses habitants aux victimes de ces attentats ainsi qu'à leurs familles et leurs proches.

Les Attentats à Paris

Je souligne également notre confiance et notre reconnaissance aux forces de l'ordre et de secours. Je me ferai le relais auprès de mes administrés de l'évolution des informations qui nous seront communiqués de la part des services de l'état avec qui nous sommes en contact permanent.

C'est une épreuve douloureuse, sachons retrouver dans les valeurs de la république "Liberté égalité fraternité" l'unité nécessaire pour l'affronter tous ensemble.

14/11/2015 9h45 : Le marché de Noël, prévu ce dimanche 15 Novembre, est annulé en signe de solidarité avec les victimes des attentats à Paris.

14/11/2015 9h30 : l'état d'urgence a été décrété en conseil des ministres. Les services de l'état ont précisé que les frontières n'étaient pas fermées, mais qu'un contrôle renforcé y serait effectué.

Les services de la préfecture des Bouches du Rhône recommandent des mesures de vigilance renforcée dans l'attente d'un communiqué du préfet.

Mr le Maire ayant réuni une cellule de crise pour suivre l'évolution de la situation, vous invite à prendre en compte ce message de vigilance et relaiera au plus tôt les conduites à tenir indiquées par le ministère de l'intérieur et la préfecture des Bouches du Rhône. Très attristé par cette horreur, Mr le maire a une pensée émue pour toutes les victimes, leurs familles et leurs proches.

14/11/2015 07h30 : Des scènes effroyables se sont déroulées ce vendredi 13 novembre à Paris et alentour lors d'attaques sans précédent en France.

Ce ne sont pas moins de 7 attaques terroristes simultanées qui ont été organisées. Des kamikazes se sont fait sauter au stade de France et au Bataclan, où ils avaient préalablement pris le public en otage. Des attaques à l'arme automatique ont touché d'autres lieux.

Le bilan, au matin du samedi 14 novembre est lourd. Au moins 120 personnes ont été tuées selon l'AFP. Plus de 200 blessés dont au moins 80 dans un état grave ont déjà été identifiés.

Un peu avant minuit, le président de la république s'est exprimé sur le sujet "C'est une horreur". Il a notamment déclaré que toutes les forces possibles avaient été mobilisées pour neutraliser les terroristes et mettre en sécurité les quartiers concernés. Il a également demandé que des renforts militaires rejoignent la capitale afin d'éviter de nouvelles attaques. Enfin, il a convoqué le conseil des ministres dans la nuit afin que ce dernier décrète l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire et la fermeture des frontières.

Voir l'intervention présidentielle : <http://www.francetvinfo.fr/faits-di...>